

UNE DYNAMIQUE MÉDICALE SUR LE TERRITOIRE





JEAN-CLAUDE SAUVIER

Président de
la Communauté de Communes du
Pays de Lalbenque-Limogne

Maire de Laburgade

SANTÉ !

La santé, un élément indissociable de tout le reste, les expressions d'ailleurs, ne manquent pas.

Santé mentale, santé physique, santé financière, santé morale, santé publique, santé communautaire...

Oui la santé, une des préoccupations majeures des élus communautaires et pas seulement aujourd'hui.

En effet, cela fait maintenant 10 ans, que la maison de santé à Lalbenque appelée plus communément « Maison de Santé pluri-professionnelle (MSP) » assure un service public garantissant une meilleure offre de santé et d'accès aux soins de proximité pour l'ensemble de la population.

Une maison de santé qui, contrairement à ce qui se passe ailleurs, accueille de plus en plus de collaborateurs répondant ainsi encore mieux aux besoins des patients de notre territoire.

Afin de consolider ce dynamisme, la CCPLL va agrandir cette MSP en installant un bâtiment modulaire composé de deux cabinets de consultation plus une salle d'attente.

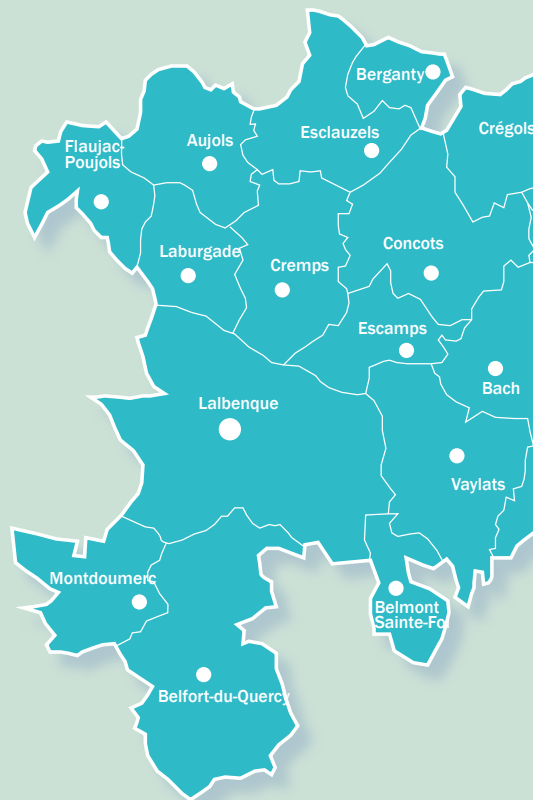
Cet équipement sera mis en place dès 2024 et connaîtra également l'installation de la climatisation tant attendue par les patients et une partie des praticiens.

Cette dynamique médicale sur le territoire va se développer. Ainsi la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne avec la municipalité de Limogne et les professionnels de santé du secteur travaillent ensemble pour identifier les besoins en matière de santé.

Cette nouvelle dynamique collective ambitionne une meilleure accessibilité aux soins pour l'ensemble des patients, dans un contexte où malheureusement les déserts médicaux s'amplifient.

En ce qui concerne notre CCPLL, je ne peux donc que saluer et féliciter les professionnels de santé, les élus communautaires et municipaux qui œuvrent ensemble pour garantir un service public de santé digne de ce nom sur notre territoire.

Il ne me reste plus, en ce début d'année, qu'à vous souhaiter à toutes et à tous mes meilleurs vœux de santé ! 😊



Nous vous souhaitons
tous nos meilleurs
vœux pour cette
nouvelle année

2024

Magazine de la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne

38, place de la Bascule - 46230 Lalbenque - Tél. 05 65 24 22 50
contact@ccpll.fr - www.cc-lalbenque-limogne.fr

Directeur de publication : Jean Claude Sauvier

Ont participé à ce numéro : Micheline Dubois - Jennifer Sabatino - Pascal Catusse

Photos et illustrations : © PNRQC - © Hortense Soichet

Mise en page : Service Communication CCPLL

Impression : Boissor - Luzech - Tirage : 4 800 exemplaires sur papier couché certifié



4



TEMPS FORT

P.4-5 **ÇA S'EST PASSÉ ICI**

- Visite de Mme La Préfète du Lot
- Aide à la Pratique Sportive avec Maison France Services
- Signature Convention Petites Villes de Demain

FOCUS

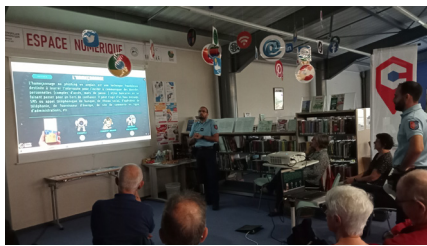
P.6-7 **A LA UNE**

- Maison de Santé à Lalbenque
- Projet d'un Pôle de Santé à Limogne-en-Quercy



7

8



TEMPS FORT

P.8-9 **ZOOM**

- Planification du PLUI
- Recrutements complémentaires !
- Bilan des actions menées pour les habitants

MON TERRITOIRE

P.10 **ZOOM**

- Les Phosphatières du Cloup D'aural : un investissement majeur



10

13



FOCUS

P.10 **PAROLES DE COMMUNES**

- ESCLAUZELS : un café Associatif
- FLAUJAC POUJOLS : une commune lauréate

P.14-15 **FOCUS**

- Des nouvelles des animations culturelles



14

VISITE OFFICIELLE
DE MME LA PRÉFÈTE

MME LA PRÉFÈTE DU LOT EN VISITE POUR SA PREMIÈRE PRISE DE FONCTION !

C'est une excellente nouvelle de constater que Madame Claire Raulin, pour sa première journée de prise de fonctions de Préfète du Lot le 21 août 2023, est venue visiter les locaux de la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne, **en particulier la Maison France Services et l'espace Conseiller Numérique situés à la Maison Communautaire de Lalbenque.**



Accompagnée par le secrétaire général de la préfecture, M.Régny, sa visite s'est étendue jusqu'aux Phosphatières du Cloup d'Aural à Bach avec le gestionnaire du site, l'office de tourisme Cahors-Vallée du Lot, représenté par son Président M.Jean Luc Marx accompagné par le responsable du site Frédéric Bérard, le Parc régional des Causses du Quercy représenté par sa Présidente, Mme Cathy Marlas et son directeur Nils Brunet ainsi que le conservateur de la réserve naturelle nationale, Quentin Vautrin. Dans la fraîcheur des phosphatières, le projet de création du centre scénographique et de la maison de la réserve naturelle a été présenté par l'ensemble des intervenants.



Le Président Jean Claude Sauvier souligne la qualité de ce projet qui va développer le site jusqu'à 25 000 visiteurs avec de nombreuses retombées sur le territoire. L'occasion pour lui de remercier l'Etat pour le fort soutien de ce projet à hauteur de 1 million d'euros. **L'accueil chaleureux de Madame Raulin le 21 août 2023 à 15h30 sur le territoire du Pays de Lalbenque-Limogne montre l'importance de cette visite et témoigne du soutien et de l'engagement de l'Etat envers le développement des services publics sur notre communauté de communes.**

Cette occasion offre une opportunité précieuse pour renforcer les liens entre les autorités locales et les responsables préfectoraux, ainsi que pour mieux comprendre les enjeux et les besoins spécifiques du territoire.

Nul doute que cette visite de Madame la Préfète contribuera à consolider une collaboration fructueuse entre les services de l'Etat et la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne.

LES CONSEILLERS FRANCE SERVICES SE MOBILISENT POUR L'AIDE À LA PRATIQUE SPORTIVE

En partenariat avec le Comité Départemental Olympique Sportif (CDOS) et pour la quatrième année consécutive, la France Services de la CCPLL a organisé la **distribution de l'Aide à la pratique sportive.**

Pour rappel, **ce dispositif apporte une aide financière** pour le paiement de la cotisation ou de la licence dans un club sportif. Il est accessible à tous les membres de la famille, enfants ou adultes, sous conditions de ressources et est cumulable avec le Pass Sport de l'Etat.

Pour la première fois, la France Services de Limogne en Quercy, gérée par La Poste, a également participé à la distribution des coupons.

A Lalbenque comme à Limogne, les familles intéressées ont été reçues sur rendez-vous.

Favoriser la pratique sportive et donc la santé, faire découvrir les différentes associations et clubs du territoire, maintenir et renforcer le lien social entre les habitants et la collectivité, autant d'objectifs atteints grâce à ces moments privilégiés de rencontres avec les conseillers France Services.



SIGNATURE DE LA CONVENTION-CADRE PETITES VILLES DE DEMAIN (PVD)

**OPERATION
REVITALISATION
DU TERRITOIRE !**

La convention PVD - ORT a été signée le 17 octobre 2023 entre la commune de Limogne en Quercy, la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque Limogne, l'Etat (Agence nationale de la cohésion des territoires) représenté par Claire Raulin, préfète du Lot, la Banque des territoires, l'Établissement public foncier Occitanie, la Région Occitanie, le Département du Lot, le CAUE, le Parc National des Causses du Quercy, et le PETR du Quercy Blanc.



SON OBJECTIF

est d'améliorer la qualité de vie et l'attractivité en engageant les deux communes, et les territoires alentours, dans une trajectoire dynamique impliquée dans la transition écologique. La convention valide un plan d'actions établi pour 5 ans selon 5 axes : espaces et équipements publics, habitat, mobilités, commerces et services, espaces publics et patrimoine

LE PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN

- Finance de l'ingénierie (manager de commerce, chef de projet, bureaux d'études extérieurs) et des études
 - Mobilise des cofinancements (Europe, Etat, Banque des territoires, Région Occitanie, Département du Lot...) pour les projets
 - S'appuie sur une boîte à outils de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et sur des échanges entre villes PVD (expériences, solutions)
 - Active des réseaux, des acteurs, des partenariats
- Ce soutien est formalisé dans une convention appelée Opération de revitalisation du territoire (ORT) sur une période de cinq ans.

LE PROGRAMME ORT comprend obligatoirement :

- Un diagnostic synthétique,
- Un projet de territoire,
- Un programme d'actions,
- Une maquette financière.

Le programme doit avoir pour objectif de contribuer à la reconquête des centres anciens en engageant des actions sur l'habitat, ainsi que sur l'aménagement (requalification des espaces publics, valorisation du patrimoine bâti, réhabilitation des friches urbaines...) et le commerce (lutte contre la vacance des locaux commerciaux et artisanaux...) dans une perspective de mixité sociale, d'innovation et de développement durable.

LE CALENDRIER

- Juin 2023 : Délibérations des communes et de la CCPLL validant le programme
- 17 octobre 2023 : Signature de la convention ORT

À venir :

- Un comité de pilotage réuni au moins une fois par an
- Des comités techniques pour chacun des axes thématiques

L'ORT a permis, sur la base du projet de territoire et des enjeux et stratégies propres à chaque commune, de décliner, des actions opérationnelles pour le renforcement des fonctions de centralité au bénéfice de la qualité de vie des habitants, dans une trajectoire dynamique et engagée dans la transition écologique.

Elle comprend le projet de revitalisation porté par l'intercommunalité et sous forme de livret annexe le projet porté par chaque commune.



EN
SAVOIR
+

Retrouver la convention ORT et le livret communal de Limogne en Quercy sur le site internet de la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque Limogne : www.cc-lalbenque-limogne.fr

LA MAISON DE SANTÉ À LALBENQUE :

10 ANS AU SERVICE DE LA SANTÉ COMMUNAUTAIRE

En 2013, la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque Limogne bâtissait à Lalbenque, la première Maison de Santé Pluri-professionnelle (MSP) du département. Ce projet démarrait alors, sur l'impulsion des professionnels de santé du village qui voulaient travailler autrement, qui voulaient rompre avec l'exercice isolé en s'organisant autour d'un projet commun.

Dans le contexte actuel ou la démographie médicale et paramédicale fait cruellement défaut sur bien des territoires, ce pari audacieux, a permis à l'équipe de Lalbenque d'accueillir sans cesse de nouveaux collaborateurs et ainsi répondre au besoin des patients du territoire et d'au-delà.

Cette dynamique est le fruit de l'organisation des professionnels de santé qui se sont regroupés dans une démarche collective d'exercices coordonnés autour d'un Projet De Santé commun, articulé autour de la pluri-professionnalité de l'activité au sein de l'établissement, garantissant une meilleure offre de santé et d'accès aux soins de proximité pour l'ensemble de la population.

AUJOURD'HUI, 10 ans plus tard, la Maison de santé de Lalbenque héberge :

- 3 médecins généralistes,
- 1 Infirmière de Pratique Avancée (IPA),
- 1 Assistante médico-administrative (AMA),
- 11 Infirmières libérales,
- 2 Kinésithérapeutes,
- 1 Orthophoniste,
- 1 Pédicure-podologue,
- 1 Pharmacienne,
- 1 SSIAD avec de nombreuses aides-soignantes
- 1 Psychologue,
- 1 Diététicienne-nutritionniste,
- 1 Ergothérapeute,
- 1 Hypno-thérapeute, elle propose aussi des consultations hebdomadaires avec l'équipe de la PMI (médicale et paramédicale).

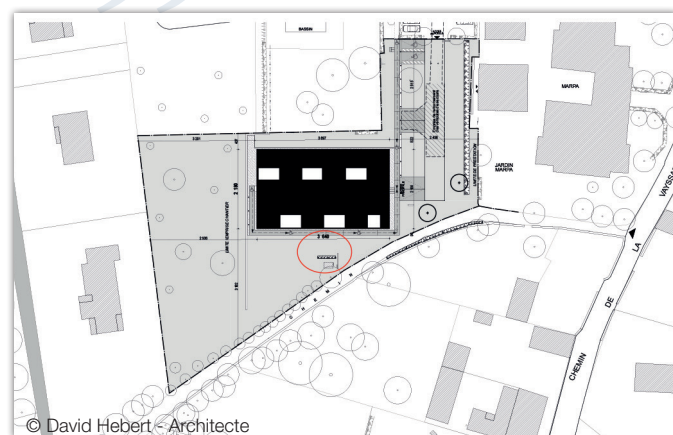


- 1 Infirmier coordinateur, Sylvain VIGEON, salarié par la MSP est chargé d'organiser l'exercice partagé selon le Projet De Santé.

Sylvain VIGEON nous confirme que ce dynamisme et ce schéma d'exercice autour du Projet De Santé attire toujours plus.

La Maison de Santé connaît depuis plusieurs mois un véritable problème d'espace pour absorber la demande d'installations ou de collaborations diverses. Depuis l'arrivée d'un troisième médecin, d'une diététicienne-nutritionniste, d'une psychologue, d'une ergothérapeute, d'une hypno thérapeute, le bâtiment actuel est complètement saturé et peine à trouver un hébergement pour tous. Une sage-femme arrive en janvier prochain et une ostéopathe est en attente de solution...

De plus, la Maison de Santé Pluri-Professionnelle de Lalbenque est un lieu de stage complet pour toutes les disciplines y compris pour les futurs médecins, ce qui contribue également au dynamisme général.



En lien très régulier avec les professionnels de santé, la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne prend la mesure de ce nouveau défi en évoquant avec les soignants des solutions plus durables pour l'avenir.

Ce modèle de coordination des soins, de formation, et de développement de la santé est un exemple et un atout majeur pour notre territoire. Toutefois, afin de consolider la dynamique actuelle, la CCPLL va investir dans un bâtiment modulaire, agencé en deux cabinets de consultation et d'une salle d'attente, entièrement équipés pour les professionnels de santé. Cet équipement sera livré en début d'année 2024 et permettra d'accueillir de nouveaux collaborateurs et d'offrir un espace adéquat pour les services déjà présents.

ACCUEIL D'UN PÔLE DE SANTÉ AU CENTRE BOURG À LIMOGNE-EN-QUERCY

La nécessité et volonté des professionnels de santé et des pharmaciens de trouver un site pour accueillir le nouveau « pôle de santé » a convaincu la Commune d'être chef de file dans ce projet.

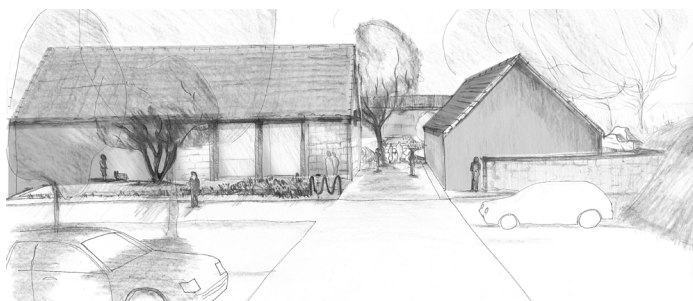


En effet, il est d'un intérêt certain pour le bourg menacé de dévitalisation de conserver voire développer dans son centre une offre de service de santé performante et pluridisciplinaire.

La création de ce pôle de santé et habitat à Limogne en Quercy est le fruit d'une collaboration entre la municipalité, la Communauté de Communes, les professionnels de la santé locaux, les pharmaciens et les acteurs économiques du territoire. En travaillant ensemble, ils ont pu identifier les besoins de la population en matière de santé et d'habitat, et mettre en place un projet qui réponde à ces besoins.

La collectivité avec l'aide de la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque Limogne a donc fait le choix de modifier le programme initial d'un secteur à aménager (OAP) dans le centre bourg. La commune par le biais de l'Établissement Public Foncier (EPF) a acheté la parcelle derrière le parking route de Cahors initialement prévu pour du logement social pour densifier la parcelle et en réserver une partie pour l'aménagement d'un pôle de santé.

Au travers de l'opération d'aménagement définie, il s'agit de réserver une superficie permettant de prévoir 3 lots à bâtir dont une pharmacie et deux bâtiments permettant d'accueillir des services de santé avec des espaces publics d'agrément et de liaison. Ce secteur stratégique, en continuité immédiate du centre bourg et proche de ses commodités, sera l'objet d'un aménagement permettant de créer un nouvel îlot urbain dans toutes ses composantes et s'inspirant des usages et des formes architecturales du bourg.



Ainsi les attentes pour ce quartier sont :

- Mettre en place un maillage de voirie et cheminement doux vers des secteurs un peu plus excentrés du centre (relier l'avenue de Cahors à la rue du moulin sans passer par le centre-bourg, et amorce de maillage piétonnier Est Ouest) ;
- Proposer un espace public qualitatif avec un espace de jeux pour enfants, table de pique nique....
- Développer un programme d'habitat social intégrant une mixité des fonctions (logements/services) ;
- Saisir l'opportunité de développer l'offre de services de santé sur notre territoire ;

En plus des services de santé, ce nouvel îlot comprendra également des logements (Lot 4). La partie habitat prévoit la création d'une dizaine de logements, de type T2 / T3. Pour une meilleure intégration dans le centre historique de Limogne en Quercy, la forme urbaine recherchée est 2 longères permettant chacune d'accueillir 5 logements avec jardins privatifs ou espaces extérieurs. Les logements répondront aux normes environnementales en vigueur sur le bâti neuf (RE 2020) et à l'accessibilité.

Lot Habitat s'est positionné comme bailleur social sur ce projet.

La Communauté de Communes du Pays de Lalbenque Limogne, la région, le département et l'État mobilisent les ressources nécessaires pour la réalisation du pôle de santé et habitat de Limogne en Quercy.

Ces engagements démontrent l'importance accordée à l'amélioration de l'accès aux soins de santé dans les zones rurales.

L'impact de la création de ce nouvel îlot sera significatif pour la population de Limogne en Quercy mais également pour le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque Limogne.

Les habitants bénéficieront d'une meilleure accessibilité aux soins de santé, ce qui contribuera à améliorer leur qualité de vie et leur bien-être.

**Le mercredi 8 Novembre 2023,
UNE FORTE PARTICIPATION DES
PROFESSIONNELS DE SANTÉ À LIMOGNE !**

La commune de Limogne et la CCPLL ont convié les professionnels de santé intéressés par le projet du futur Pôle de santé de Limogne, à un temps d'échanges sur le projet.

De nombreux professionnels ont répondu présents : médecins généralistes, pharmaciens, kinés, ostéopathes, psychologue, psychomotricienne, podologue, infirmières, opticien, audioprothésiste...

Suite à cette réunion, les professionnels de santé ont décidé de se rencontrer pour travailler ensemble sur une offre adaptée pour le territoire.

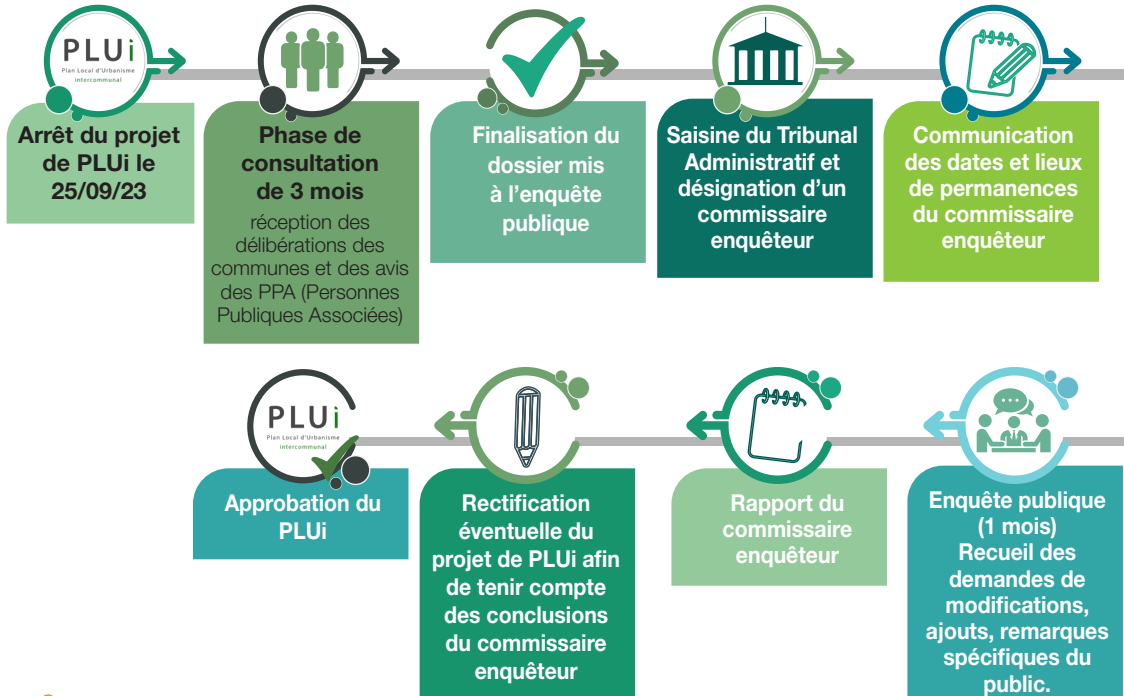


LA PLANIFICATION

DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLUI)



Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est un document d'urbanisme et de planification qui permet la mise en cohérence des politiques publiques territoriales. Ce document unique remplacera les documents d'urbanisme des communes (Plans Locaux d'Urbanisme et cartes communales). **Voici le plannig des prochaines étapes :**



Pour consulter les documents du PLUI :
rdv sur le site de la Communauté de Communes, page «Arrêt du PLUI, les pièces disponibles !»



La Communauté de Communes n'aura actuellement aucune possibilité règlementaire de prendre en considération les demandes de modifications, ajouts ou remarques spécifiques.
Seul le commissaire enquêteur pourra recueillir les demandes au moment de l'enquête publique

DES RECRUTEMENTS COMPLÉMENTAIRES

POUR UN TERRITOIRE PLUS ATTRACTIF !!



La Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne s'est récemment enrichie de deux recrutements visant à renforcer son service dédié à l'aménagement du territoire et au développement durable.

Ces deux chargés de missions, Maud Fixy et Romain Thomas, apportent des compétences essentielles pour accompagner le territoire dans sa transition vers un avenir plus écologique et résilient.

La complémentarité des missions pour un territoire plus attractif

La complémentarité de leurs compétences et l'interrelation dans leurs missions permettront de mieux accompagner les communes membres de la Communauté de Communes dans leurs projets de développement local. Cette synergie entre urbanisme, planification territoriale et transition écologique renforcera l'attractivité du territoire.

Elle favorisera un développement harmonieux et durable, et contribuera à faire du Pays de Lalbenque-Limogne un lieu où il fait bon vivre, travailler et investir, tout en préservant l'environnement pour les générations futures.

AU SERVICE DE L'URBANISME ET DE LA PLANIFICATION



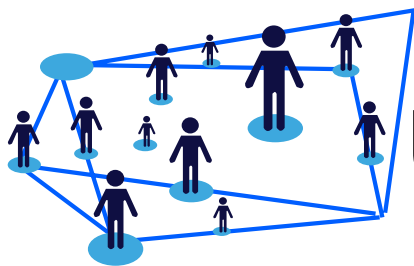
Maud Fixy, chargée de mission urbanisme a comme mission principale la finalisation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), un document stratégique qui définit les orientations d'aménagement et de développement du territoire. En plus du PLUi, Maud Fixy travaillera sur les questions foncières. Elle contribuera à la gestion et à la régulation des ressources foncières pour favoriser un développement harmonieux du territoire.

AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Romain Thomas, chargé de mission transition écologique et aménagement du territoire sera support et très complémentaire avec le service urbanisme. Il aura comme mission la mise en œuvre de la politique de transition énergétique et climatique sur le territoire. Il travaillera, notamment, sur la mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial volontaire (PCAET) de la Communauté de Communes. Ce plan est élaboré en

collaboration avec le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy et vise à réduire l'empreinte carbone du territoire, à améliorer la qualité de l'air et à promouvoir des sources d'énergie plus propres et renouvelables.



BILAN DES ACTIONS MENÉES POUR LES HABITANTS

Durant l'année 2023, la **Communauté de Communes a engagé un travail d'évaluation de sa politique sociale afin de renouveler sa Convention Territoriale Globale** en partenariat avec la CAF du Lot. Ce travail a été l'occasion de faire le bilan de l'ensemble des actions menées depuis 2019 pour les habitants en particulier pour les familles.

Après ce travail, des actions ont été validées pour la période 2023-2027.



Qu'est-ce que la Convention Territoriale Globale (CTG)

La convention territoriale globale (CTG) est une convention de partenariat qui vise à renforcer l'efficacité et la cohérence des actions en direction des habitants d'un territoire et en particulier des familles. Elle est signée par la Caisse d'Allocations Familiales, la Communauté de Communes et l'ensemble des communes qui gèrent des structures conventionnées avec la CAF.

LA CTG EN ACTION ET EN IMAGE !

**TRAVAILLER EN RÉSEAU
POUR INFORMER
ET PRÉVENIR LES
VIOLENCES FAITES AUX
FEMMES**



**SOUTENIR LES PROJETS DE FORMATION
DES PERSONNELS ÉDUCATIFS.**

- Organisation de formation sur le territoire pour permettre aux personnes qui encadrent les enfants de se professionnaliser et de se rencontrer.



**PROPOSER
DES ATELIERS
NUMÉRIQUES POUR
ACCOMPAGNER
LES USAGERS DANS
L'ACCÈS AUX DROITS**



**FAVORISER LE PARCOURS
D'ENGAGEMENT DES JEUNES**

- Création de places pour les animateurs juniors dans les ALSH et financement de formations BAFA pour des jeunes qui souhaiteront poursuivre l'aventure de l'animation.



Retrouvez l'ensemble des éléments de cette démarche et le plan d'action sur le site : <https://www.cc-lalbenque-limogne.fr/la-convention-territoriale-globale-ctg/>

LES ENFANTS DES STRUCTURES ENFANCE-JEUNESSE PARTICIPENT À LA VIE CULTURELLE DU TERRITOIRE

**FESTIVAL
D'OCTOBRE 2023
POUR LES ENFANTS !**

Les enfants accueillis dans les structures Enfance-Jeunesse ont participé au festival « La grande défriche » organisé par l'association Babel Gum du 17 au 28 octobre 2023.

Les enfants d'âge maternel des ALSH de Lalbenque et de Limogne en Quercy ont profité du spectacle « les Contes de l'Oreille qui gratte » de la Cie Chœur d'Artichaut.

Les plus grands ont pu découvrir le spectacle « Balade en Circassie » proposé par « Le Cirque en Cabriole ». Ils ont également rencontré les techniciens et visité les coulisses du festival en leur compagnie.

Enfin, les enfants ont participé à un atelier cirque encadré par des intervenants : du jonglage, de l'équilibre, de la magie et du trapèze.

Les tout-petits de la micro crèche et du Relais Petite Enfance, les assistantes maternelles et leurs parents ont pu assister au spectacle « MER » de la compagnie « Sous le sabot d'un cheval ». Une balade à travers cet univers poétique qui a enchanté petits et grands.

Ainsi, plus de 150 enfants accueillis dans les structures ont pu bénéficier de ces journées sous le chapiteau installé pour l'occasion sur le site du festival.

Cette action, organisée en partenariat avec l'association Babel Gum, s'inscrit dans le cadre du projet éducatif de la Communauté de Communes avec pour objectif de favoriser l'ouverture culturelle pour les enfants.



LES PHOSPHATIÈRES DU CLOUP D'AURAL : UN INVESTISSEMENT MAJEUR

Situées au cœur du Pays de Lalbenque-Limogne, les Phosphatières du Cloup d'Aural connaissent une nouvelle ère de développement grâce à un projet d'investissement ambitieux porté par la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne (CCPLL).

Avec une enveloppe de 2,8 millions d'euros, les travaux ont débuté en décembre 2023 et promettent de dynamiser la région sous plusieurs aspects : touristique, économique et scientifique.

Les Phosphatières du Quercy dont fait partie le Cloup d'Aural témoignent d'une histoire géologique très riche. Les formations géologiques, les fossiles, et les couches sédimentaires en font un véritable trésor pour les amoureux de géologie et d'histoire naturelle. Ce patrimoine géologique remarquable, à l'échelle internationale, est le fer de lance de la labellisation Géoparc mondial UNESCO porté par le parc naturel régional des Causses du Quercy en complémentarité de la réserve naturelle nationale géologique qui trouvera son futur siège au sein de ce projet.

« Le projet de réhabilitation des Phosphatières du Cloup d'Aural est bien plus qu'une simple rénovation d'un site géologique. Il représente une opportunité exceptionnelle d'un développement collaboratif menés par des partenaires locaux entre la Communauté de Communes, le Parc Naturel Régional, la réserve géologique, l'association des phosphatières du Quercy et le gestionnaire du site l'office de tourisme Cahors Vallée du Lot. Les Phosphatières du Cloup d'Aural s'appêtent à devenir un pilier de la recherche géologique, du tourisme et de la promotion des richesses locales, contribuant ainsi à une prospérité durable pour la région. »

Jean Claude Sauvier, Président de la CCPLL

Soutien aux Entreprises Locales

La CCPLL a pris l'initiative de préserver et de valoriser ce site exceptionnel en lançant un projet d'investissement d'envergure de 2,8 millions d'euros. Les travaux débuteront en décembre 2023 et s'étendront sur une période d'un an. Cette démarche témoigne de l'engagement de la communauté de communes à préserver son patrimoine naturel et culturel tout en favorisant le développement économique et scientifique de la région. Un des aspects remarquables de ce projet est son engagement envers les entreprises locales. 8 entreprises sont lotoises, 1 de Villefranche de Rouergue, 1 de Montauban. Le choix de privilégier les entreprises locales n'est pas anodin. La Communauté de Communes ambitionne de dynamiser l'économie locale en favorisant l'emploi et en stimulant la croissance des entreprises de la région.

La construction d'un bâtiment respectueux de l'environnement

Au travers ce projet, la Communauté de Communes a souhaité impulser une dynamique respectueuse de l'environnement. Notamment par la performance énergétique avec la limitation des besoins énergétiques par une architecture bioclimatique, des équipements techniques performants et un recours à des énergies renouvelables. Ainsi, des panneaux photovoltaïques viendront en toiture produire de l'électricité, principalement pour de l'autoconsommation, le surplus d'électricité sera vendu et renvoyé sur le réseau local. De plus, un système de récupération des eaux pluviales pour alimenter les sanitaires est prévu, ainsi que l'utilisation de matériaux locaux ou de proximité, (pierres provenant des carrières locales du territoire, et bois du Massif Central).

Collaboration Scientifique

L'un des points forts de ce projet est la collaboration accrue avec des scientifiques et chercheurs. Les Phosphatières du Cloup d'Aural sont un terrain de jeu idéal pour les géologues, paléontologues, et chercheurs en sciences de la Terre. Le site offre des possibilités de



recherches inestimables pour comprendre notre histoire géologique et celle de la biodiversité passée. Cette collaboration avec des chercheurs de renom vise à faire des Phosphatières du Cloup d'Aural un centre de recherche géologique de premier plan. Cela promet de renforcer le rayonnement de la région dans le domaine scientifique et de contribuer à l'avancement des connaissances en géologie et en paléontologie.

Développement Touristique et Économique Durable

Le projet d'investissement vise également à développer la fréquentation touristique des Phosphatières du Cloup d'Aural. Actuellement visitées par environ 15 000 personnes par an, le site devraient accueillir près de 25 000 visiteurs annuellement après les travaux de réhabilitation. Cette augmentation du nombre de visiteurs aura un impact positif sur l'ensemble de l'économie locale. Les secteurs du tourisme, de la restauration, de l'hébergement, des commerces locaux, et la valorisation des produits régionaux profiteront de cette augmentation de l'affluence. Les retombées économiques ne se limiteront pas à la fréquentation accrue des Phosphatières. Les visiteurs, en plus de découvrir le patrimoine géologique, auront l'opportunité de déguster les produits locaux, de s'imprégner de la culture régionale. Cette initiative renforce le tissu économique tout en valorisant l'identité du Pays de Lalbenque-Limogne et du Lot.

UNE VOIRIE ENTRETENUE !

ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER

La Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne a à cœur l'entretien du réseau routier communautaire afin de garantir sa longévité et sa gestion financière.

Le diagnostic annuel a permis d'intervenir sur les parties les plus dégradées de la voirie communautaire.

Les points forts de cette année resteront marqués par la remise en état du pont de Lartigue sur la commune de Montdoumerc, du pont Belon limitrophe à la commune de Belfort du Quercy et Puylaroque, ainsi que des murs de soutènements situés sur les communes de Cremps, Concots, Esclauzels, Escamps et Lalbenque.

La Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne a consacré un budget annuel de travaux de 600 000 euros pour la voirie, réparti de la façon suivante :

- 320 000 euros pour la réfection de la couche de roulement et des aménagements divers de collecte des eaux pluviales.
- 132 000 euros pour les travaux annexes (Fauchage, Elagage, Curage de fossé, etc....)
- 148 000 euros pour la remise en état des ouvrages d'arts (murs de soutènements, ponts) dont le financement a été subventionné à 35% par l'Etat, 2% par le Département pour les garde-corps.



Mur de soutènement



Pont de Lartigue



Pont de Belon

TOUS PRÊTS À COMPOSTER !



Les enfants des l'ALSH Lalbenque au compostage

Pourquoi composter ?

1 : Pour réduire ses déchets :

La poubelle noire contient encore 30% de biodéchets et de gaspillage alimentaire.

2 : Pour préserver l'environnement :

Aujourd'hui, les ordures ménagères sont enfouies ou incinérées à l'extérieur du département. Aussi, les biodéchets enfouis produisent du méthane, un gaz à effet de serre très important.

3 : Pour limiter l'impact financier :

Les coûts de collecte et de traitement des déchets subissent de fortes hausses depuis 2021.

En 2025, à quantité égale de déchets produits, la facture va s'alourdir de 25 %.

**LE SYDED DU LOT
VOUS ACCOMPAGNE**

DANS LE COMPOSTAGE DES BIODÉCHETS !

Le 1^{er} janvier 2024 marquera l'obligation pour tous de séparer des biodéchets pour les détourner de la poubelle noire. Pas de panique, il existe des solutions simples pour tout le monde sur le territoire.

Comment trouver sa solution ?

Où que l'on se situe, il existe une solution simple pour composter :

- Le composteur individuel pour les maisons avec jardin. Le Syded vend un kit complet à 20€ (subvention de 30€ déduite).
- Le composteur collectif dans les bourgs et les villes. Une centaine de composteurs collectifs sont déjà accessibles au public sur le territoire (une carte indiquant leurs emplacements est disponible sur le site internet du SYDED). Le déploiement se poursuit avec la participation de tous les acteurs.
- Le lombricomposteur pour les appartements.

Grâce à un partenariat avec les magasins Gamm vert, vous pouvez acquérir le matériel nécessaire avec une remise de 30€ offerte par le SYDED.



INFOS
+

Pour en savoir plus sur toutes les solutions,
RDV sur syded-lot.fr



DES NOUVELLES
DE NOTRE PATRIMOINE !

LA CABANE DES TEMPORIES FAIT PEAU NEUVE

ESCAMPS

Situées à Escamps, les phosphatières des Tempories ont fait l'objet d'aménagement par le Parc naturel régional des Causses du Quercy en 2016 : les phosphatières ont été sécurisées par la mise en place de rambardes et de plateformes d'observation.

Le Parc vient de compléter ces aménagements en restaurant l'ancienne cabane des ouvriers, utilisée lors de l'exploitation du phosphate. Les visiteurs peuvent désormais y accéder et consulter les panneaux d'interprétation à l'intérieur. Ils découvriront l'histoire de la formation géologique des

Causses du Quercy et des phosphatières, ainsi que de l'exploitation du phosphate à la fin du 19ème siècle et les découvertes paléontologiques.

Le site est accessible librement toute l'année.

Labelisé Géoparc mondial UNESCO en 2017 pour son patrimoine géologique d'intérêt international, **le Parc renforce son offre de Géosites pour partager la connaissance du géopatrimoine auprès des habitants et des visiteurs du territoire.**

Les travaux ont bénéficié d'un financement de l'Etat dans le cadre du Plan France Relance. L'entreprise Laurent Moles a réalisé les travaux de restauration.

DES NOUVELLES DE LA RÉSERVE GÉOLOGIQUE DU LOT

La Réserve naturelle nationale d'intérêt géologique du Lot a fait le bilan de son ancrage territorial, c'est-à-dire le niveau de connaissance et la perception qu'ont les différentes parties prenantes (propriétaires, chercheurs, enseignants, élus, personnels de l'office de tourisme, ...) de ses actions et de son rôle.

Flavia Paynard, étudiante à AgroParisTech, spécialisée en gestion des milieux naturels, a ainsi réalisé pendant ces six derniers mois une enquête auprès d'une trentaine d'acteurs représentant la diversité des partenaires. Globalement, la Réserve est perçue de façon positive, mais il est aussi ressorti une demande de plus grande communication auprès des usagers afin de mieux rendre compte du travail des agents et des actions de la Réserve auprès de tous.

Au terme de son enquête, Flavia a proposé aux personnes rencontrées un atelier consacré au patrimoine naturel de la Réserve.

En effet, la Réserve est aujourd'hui classée

pour son patrimoine géologique et paléontologique, bien qu'elle intègre dans son plan de gestion des aspects écologiques.

Certains sites, comme les phosphatières du Cloup d'Aural ont besoin d'une analyse globale, car il existe des enjeux, comme la fréquentation du public, qui peuvent impacter la biodiversité. **Les résultats de cet atelier seront pris en compte dans la rédaction du prochain plan de gestion de la Réserve, qui s'étendra sur 10 ans et qui définira les actions à engager pour sauvegarder et valoriser le patrimoine naturel classé.**



SPÉCIAL ASSOCIATIONS

DOSSIERS DE
SUBVENTIONS

Le règlement général d'attribution des subventions aux associations évolue au 1er janvier 2024.

Dossier à déposer au plus tard le 15/03/2024 à 17h00 !!!

Retrouvez l'intégralité du nouveau règlement sur le site internet de la CCPLL.

ESCLAUZELS

UN CAFÉ ASSOCIATIF POUR LES HABITANTS !

Lancée par la municipalité d'Esclauzels, en partant du principe que vivre en milieu rural n'implique pas d'attendre des jours meilleurs en se lamentant sur la désertification des territoires, l'idée d'avoir un lieu ouvert au cœur du village a fait son chemin.

Donc pour apporter un peu d'animation dans notre petit village sans commerce, **l'association Caus(s)es Communes**, avec le **soutien actif de la municipalité**, a mis en place un café associatif prénommé "Caus(s)es Toujours".

La création d'un café associatif est une initiative passionnante qui apporte de nombreux avantages à la communauté locale.

C'est un lieu de rencontre convivial où les habitants de la commune ou d'ailleurs peuvent se retrouver, échanger et créer des liens sociaux.

C'est un endroit où les gens peuvent se sentir chez eux, se détendre et participer à la vie sociale de leur commune. Installé dans la salle des associations, les bénévoles ont mis tout leur cœur pour transformer les locaux et offrir une ambiance chaleureuse.

Ils en assurent le fonctionnement les premier et troisième vendredis de chaque mois, de 18 heures à 22 heures.

Un appel est lancé pour que ceux qui le peuvent de venir se joindre à l'équipe pour faire vivre ce café associatif.



FLAUJAC-POUJOLS

UNE COMMUNE LAURÉATE DU PROJET À IMPLICATION CITOYENNE LANCÉE PAR LE DÉPARTEMENT 

Impliquer les citoyens dans un projet communal, tel est l'objectif du Département au travers de cet appel à « Manifestation d'intérêt ». La commune de Flaujac-Poujols a candidaté pour la rénovation du Club House du Foot.

Sur 18 communes, 6 ont été retenues, dont Flaujac-Poujols.

Le lieu à rénover est idéalement situé à moins d'un km du centre bourg en sortant du village, accessible par la route de Hautesserre, avec possibilité de parking, en bordure du GR65, dans un lieu arboré avec tables de pique-nique et point d'eau.



Mercredi 18 octobre 2023 a eu lieu la réunion de lancement du projet.

Étaient présents des membres des associations, des habitants de Flaujac-Poujols, le Conseil municipal, deux représentants du Parc Régional des Causses du Quercy ainsi que plusieurs personnes missionnées par le Département : une architecte, le bureau d'Études AUXILIA spécialisé dans le recueil de la parole des habitants.

Chacun a pu s'exprimer sur ses attentes et des groupes de travail ont été constitués pour échanger et réfléchir au devenir du bâtiment.

Les thématiques suivantes ont été évoquées :

convivialité, rencontre, musique, culture, sport, jeunesse, accueil des Pèlerins, location aux habitants...

Bref, un lieu multi cartes, destiné à tous mais aussi un lieu où l'environnement, la beauté et la sérénité sont à préserver.

La réunion s'est achevée par une visite du site et du village (Ecole, crèche, club house du Tennis).

Un réel succès pour cette première rencontre !



BIENTÔT DISPONIBLE

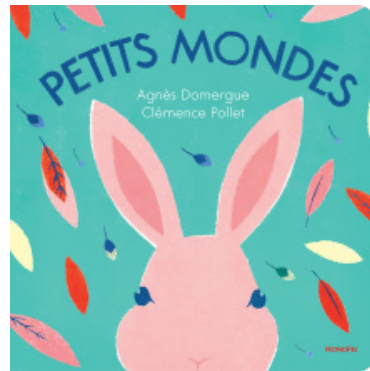
ALBUM PREMIÈRES PAGES 2024

«Petits mondes» d'Agnès Domergue et Clémence Pollet, paru aux éditions Hong-Fei, a été sélectionné par les bibliothèques et les structures petite enfance lotoises partenaires, comme l'album jeunesse « Premières Pages » 2024.

De mars à juin, «Petits mondes» sera offert aux enfants nés ou adoptés l'année précédente dans le Lot.

"Les mots sont légers, les couleurs joyeuses, les plans rapprochés et les surprises nombreuses. En tournant les pages, les oreilles de lapin deviennent des feuilles d'arbres et le nez du chat une fleur de jardin. Des oreilles, un nez puis une bouche de grenouille, les yeux d'un hibou et la main d'un enfant pour caresser l'écorce d'un arbre. Autant dire... cinq sens comme autant de petits mondes à laisser surgir"

Nous invitons les familles concernées à retirer l'album dans les médiathèques intercommunales (Lalbenque et Limogne), au Relais Petite Enfance, à la micro-crèche (Flaujac-Poujols) ou dans les autres structures partenaires de l'opération Premières Pages...



EN SAVOIR +

Retrouvez prochainement sur le site de la CCPLL le calendrier des animations proposées pour cette occasion.

Opération labellisée par le Ministère de la Culture, copilotée par la Bibliothèque Départementale du Lot (BDL) et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), avec le soutien de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) Midi-Pyrénées Nord et de l'association des amis de la BDL.



UN SPECTACLE MUSICAL

OÙ LES ENFANTS REPARTENT EN CHANTANT !

La Communauté de Communes et les enseignants bénévoles des Jeunesses Musicales de France JMF, partenaires depuis 2019, proposeront **le 18 mars prochain à 15h00 un spectacle musical aux enfants** des écoles maternelles du territoire.



Nicodème a un problème, il ne voit pas plus loin que le bout de son nez !

Pour dépasser ses difficultés, Nicodème va s'élancer dans une odyssée à la mesure de son âge, de la barrière du jardin à la rivière.

Une expérience riche en émotions qui le métamorphosera dès son retour à la maison...

Pour l'accompagner dans cette aventure, des chansons joyeuses et participatives avec une harpe de haute volée, des percussions corporelles et des claquettes, une voix pour chanter et pour dire...

Seule-en-scène, Christine Merienne, dévoile son talent inné pour la composition de chansons qui font mouche et l'écriture de textes d'une justesse sans égale.

QUE LE SPECTACLE COMMENCE

Lundi 18 mars 2024 – 15h00
Lalbenque (salle des fêtes) - Sur inscription des écoles

L'ARTOTHÈQUE DU LOT

S'INSTALLE DANS LES MÉDIATHÈQUES INTERCOMMUNALES À LALBENQUE ET LIMOGNE !

Avec l'artothèque du Lot, **vous pourrez bientôt emprunter des œuvres d'art** dans les médiathèques à Lalbenque et Limogne.

C'EST AUSSI SIMPLE QUE D'EMPRUNTER DES LIVRES !

S'abonner vous offre la possibilité de vivre, chez vous, avec trois œuvres d'art pendant trois mois.

Au fil de vos emprunts, faites entrer dans votre quotidien dessins, estampes, photographies ou gravures représentatives de la création contemporaine des 60 dernières années !

Infos auprès des médiathèques intercommunales et sur le site : artotheque.lot.fr



A LA MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE À LALBENQUE

EXPOSITION PHOTOS

Du 17 janvier au 23 mars, une exposition de photos intitulée « Des cadres singuliers » sera présentée à la médiathèque intercommunale à Lalbenque

L'exposition « Des cadres singuliers » est le fruit d'un travail de la photographe Hortense Soichet, réalisé sous l'impulsion du Département.

En résidence pendant neuf semaines à l'EHPAD et à la Maison d'accueil spécialisée de Castelnau-Montratier, au Foyer de vie du Mas de Latour à Lalbenque et auprès de personnes accompagnées par Lot Aide à Domicile, elle a donné la parole aux différentes personnes qu'elle a côtoyées. Ses photographies témoignent de ce que chaque résident de ces structures a souhaité partager de son cadre de vie. Pour laisser une trace de ces rencontres, une série de 24 photographies a rejoint la collection départementale de l'artothèque du Lot.



© Hortense Soichet

INAUGURATION & VERNISSAGE

Mercredi 17 Janvier à partir de 18h00

Inauguration officielle du service de prêt d'œuvres de l'artothèque du Lot par les médiathèques intercommunales à Lalbenque et Limogne et vernissage de l'exposition «Des cadres singuliers», en présence de l'artiste Hortense Soichet et des habitants du Foyer de vie de Lalbenque.

INFOS
+

Calendrier des autres animations proposées autour de la photo bientôt disponible sur le site des médiathèques Intercommunales : <https://ccpll.bibenligne.fr>

SAISON CULTURELLE 2023 2024



DUO GUITARES

Samedi 27 Janvier 2024
Salle des fêtes de CENEVIÈRES - 20h00
Soirée Tapas & Vins

AGUA E VINHO

THÉÂTRE

Samedi 09 mars 2024
La Halle de LIMOGNE EN QUERCY - 20h30

JEAN ZAY, L'HOMME COMPLET

CHANSON FRANÇAISE

Samedi 27 avril 2024
La Halle de LIMOGNE EN QUERCY - 20h30

LEO FERRE : Poètes, vos papiers !

BILLETTERIE

En ligne : <https://billetterie.festik.net/classicahors>

Auprès de l'Office de Tourisme Cahors-Vallée du Lot :
Tél : 05.65.53.20.65

Billetterie sur place 30 mn avant le début du spectacle
(règlement en chèque ou en espèces)

Possibilité de réserver sur saisonnaturelleccpll@orange.fr



TARIFS

SPECTACLE SEUL

Plein tarif : 13 € • Tarif réduit : 10 €

SPECTACLE + TAPAS & VINS (produits locaux)

Réservation indispensable 48h à l'avance pour le concert avec tapas et vins !
Plein tarif : 25 € • Tarif réduit : 22 €

Gratuit pour les - de 18 ans

Tarif réduit : étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, personnes en situation de handicap (sur présentation d'un justificatif)

INFOS PRATIQUES



MAISON FRANCE SERVICES : Prenez rendez-vous pour un meilleur accompagnement

LALBENQUE : Maison Communautaire

Lundi : 9h - 12h / 14h - 17h

Mardi : 10h - 12h / 14h - 17h

Mercredi et Jeudi : 9h - 12h / 14h - 17h

Vendredi : 9h - 12h • 05 65 24 22 55

franceservices@ccpll.fr

LIMOGNE-EN-QUERCY : LA POSTE

Mardi au Vendredi de 9h - 12h15 / 13h30 - 16h15

Samedi 9h - 12h • 05 65 20 35 83

limogne-en-quercy@france-services.gouv.fr

CONCOTS : LA POSTE

Jeudi 13h30 - 16h

SERVICE URBANISME : urbanisme@ccpll.fr

SPANC - ASSAINISSEMENT : Lundi & Mercredi : 9h - 12h

• Mardi : 14h - 17h

• 05 65 24 60 43 - spanc@ccpll.fr

DECHETTERIES :

Berganty • Horaires d'ouverture :

Mardi & Samedi 9h - 12h

Mercredi, Jeudi & Vendredi 14h - 18h

Lalbenque • Horaires d'ouverture :

Mardi, Vendredi & Samedi 9h - 12h

Lundi, Mercredi, Jeudi 14h - 18h • Samedi 14h - 17h

Limogne-en-Quercy • Horaires d'ouverture :

Mercredi, Vendredi 9h - 12h

Lundi, Vendredi 14h - 18h • Samedi 14h - 17h

RENDEZ-VOUS JEUNES : 06 89 28 73 61 - rdvj@ccpll.fr

ALSH LALBENQUE : 06 02 02 69 09 - alsh.lalbenque@ccpll.fr

ALSH LIMOGNE : 06 89 28 73 61 - alsh.limogne@ccpll.fr

MICRO CRÈCHE TURBU'LOT - FLAUJAC-POUJOLS :

05 65 30 95 47 - microcreche@ccpll.fr

RELAIS PETITE ENFANCE :

06 02 02 70 14 - rpe@ccpll.fr

2 MÉDIATHÈQUES INTERCOMMUNALES

LALBENQUE

Maison Communautaire

38 place de la bascule 46230 Lalbenque

Lundi : 15h - 17h30

Mercredi : 10h - 12h30 / 14h - 18h

Vendredi : 15h - 17h30

Samedi : 9h30 - 12h30

Tél : 05 65 24 22 56 • mediatheque@ccpll.fr

LIMOGNE-EN-QUERCY

15 chemin des Grèzes - 46260 Limogne-en-Quercy

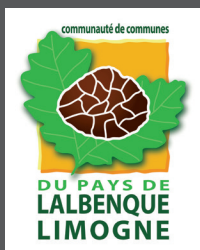
Mercredi : 10h00-12h30 / 15h00-18h00

Vendredi : 15h00-18h00

Samedi : 10h00-12h30

Tél : 05.65 31 78 88 • mediatheque.limogne@ccpll.fr

REJOIGNEZ NOUS



Retrouvez toutes les offres
d'emploi de la Communauté
de Communes du Pays de
Lalbenque Limogne
sur le site

ADMINISTRATIF
ANIMATION
PETITE ENFANCE
JEUNESSE
AIDE À LA PERSONNE
ACCUEIL
TECHNIQUE

www.cc-lalbenque-limogne.fr

Envoi de vos candidatures sur rh@ccpll.fr

BÉNÉFICIEZ DU TRANSPORT COLLECTIF !



Le portail des
transports régionaux

Offre pour faciliter les déplacements des habitants.

881 : Lalbenque Cahors,
883 : Limogne-en-Quercy – Cahors

**DÉPLIANTS DISPONIBLES À L'ACCUEIL DE LA
MAISON COMMUNAUTAIRE**

MAG
Le Communautaire

Magazine
d'infos
du territoire
HIVER 2024 - N°31



**Communauté de Communes du Pays
de Lalbenque-Limogne**

Maison Communautaire : Lundi au Vendredi

9h - 12h / 14h - 17h • 05 65 24 22 50

contact@ccpll.fr – www.cc-lalbenque-limogne.fr